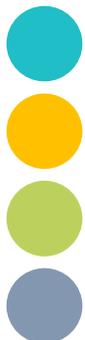


Le secteur bois-construction en Hauts-de-France : les entreprises & leurs perspectives






PRIX RÉGIONAL
de CONSTRUCTION BOIS
Hauts-de-France

2021


1^{er} prix
Le Grand Carré
Villeneuve d'Ascq (59)



Contexte

En début d'année 2021, les représentants de la filière - Comité stratégique de la filière bois (CSF), France Bois Forêt (FBF), France Bois Industries Entreprises (FBIE), FIBOIS - ont présenté leur plan « Ambition Bois Construction 2030 ».

Ainsi, à travers 10 engagements (mesures d'accompagnement en termes d'environnement, d'emploi, de formation, de R&D et d'investissements), la filière Bois souhaite démontrer sa capacité à répondre à la hausse attendue de la demande des constructions bois dans les années à venir.



Objectif

Caractériser les entreprises du secteur bois-construction en Hauts-de-France et connaître leurs perspectives d'évolution via leurs projets d'investissements matériels et humains.

Crédit Photos : Prix National de la Construction Bois 2021




PRIX RÉGIONAL
de CONSTRUCTION BOIS
Hauts-de-France

2021



2^e prix
La Cité des électriciens -
Centre d'interprétation
de l'habitat et du paysage
minier
Bruay-la-Buissière (62)



Définitions et champ de l'étude

Bois-construction : le secteur du bois-construction regroupe l'ensemble des activités liées à la construction bois (charpente, ossature, pose de bardage, activités de menuiserie en relation avec la construction bois, ...). Il s'agit d'entreprises de Bâtiment ayant l'un des codes activité suivants : 16.23Z Fabrication de charpentes et autres menuiseries ; 43.91A Travaux de charpente ; 41.20A Construction de maisons individuelles ; 41.20B Construction d'autres bâtiments ; 43.32A Travaux de menuiserie bois et PVC ; 43.99D Autres travaux spécialisés de construction ; 43.91B Travaux de couverture par éléments.

Construction-bois : le marché de la construction bois désigne toutes les techniques constructives à base de bois permettant de réaliser un bâtiment neuf (résidentiel et non résidentiel) ou une extension : celles-ci sont l'ossature bois, le système poteau poutre, les panneaux massifs contrecollés ou contrecloutés, le colombage traditionnel et le bois massif empilé.

Les catégories d'entreprises : le code APE ne correspondant pas toujours à l'activité réelle de l'entreprise, les entreprises répondantes à l'enquête ont été regroupées en 4 catégories selon leur activité principale.

- Les entreprises de construction-bois, spécialisées dans la construction-bois : leur activité se concentre principalement sur ce marché.
- Les entreprises de charpentes bois intervenant sur des projets de construction-bois, souvent ou occasionnellement.
- Les entreprises de menuiserie bois intervenant sur des projets de construction-bois, souvent ou occasionnellement.
- Les entreprises dont l'activité bois est secondaire, moins de 50% de leur chiffre d'affaires. Il s'agit d'entreprises de menuiserie principalement PVC/métal ou d'entreprises orientées construction classique qui interviennent occasionnellement sur des projets de construction-bois, en groupement ou en sous-traitance.



LES ENTREPRISES DE BOIS-CONSTRUCTION

- 1 | Les entreprises**
- 2 | L'activité**
- 3 | L'achat du bois**
- 4 | Les salariés**



LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION

- 5 | Les besoins et les perspectives en recrutement**
- 6 | Les difficultés de recrutement**
- 7 | La formation continue**
- 8 | La formation initiale**



LES ÉQUIPEMENTS

- 9 | Les équipements**
- 10 | Les prévisions d'investissement**



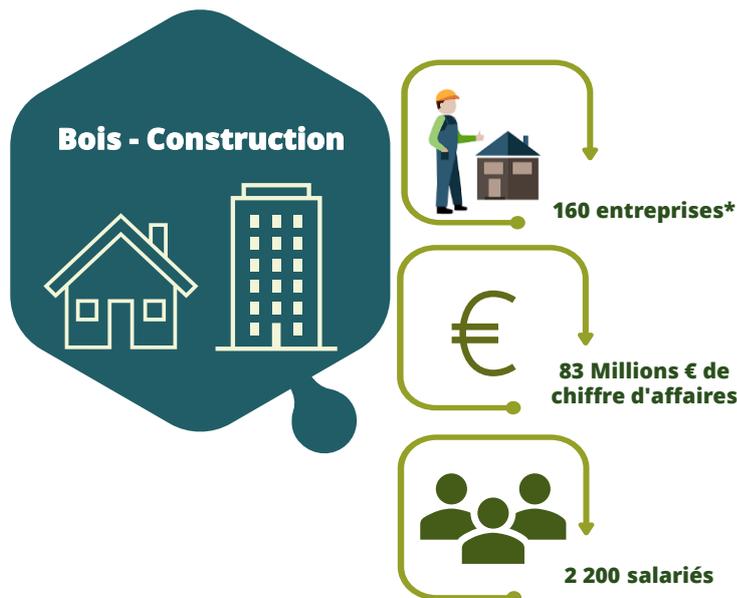
APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE & CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON



LES ENTREPRISES BOIS-CONSTRUCTION

● 160 entreprises* présentes sur le marché bois-construction

* Entreprises identifiées ayant toute ou partie de leur activité en bois-construction



Sources : INSEE, societe.com, Enquête CERC

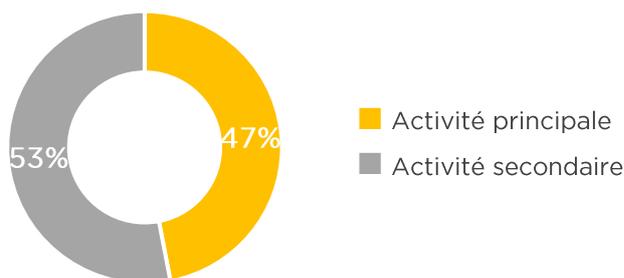
160 entreprises* ont été identifiées comme ayant une activité totale ou partielle liée au marché de la construction bois.

Ces entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires total de 308 millions d'euros en 2020. Sur ce total leur activité bois construction (qu'il s'agisse de leur activité principale ou secondaire) s'élève à 83 millions d'euros.

Elles emploient environ 2 200 salariés toutes activités confondues et tous métiers confondus de l'entreprise.

Activité bois-construction des entreprises

Unité : nombre d'entreprises - Source : INSEE, Enquête CERC



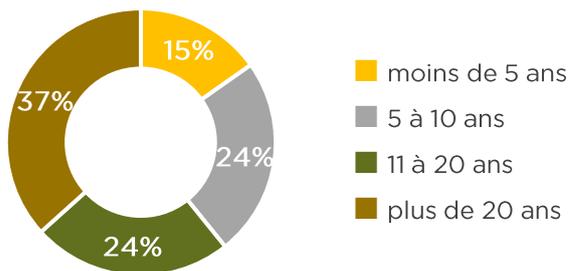
Parmi les 160 entreprises présentes sur le marché du bois-construction, 53% réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires sur la construction bois et 47% ont une activité construction bois secondaire : leur chiffre d'affaires relève en partie d'une ou d'autres activités Bâtiment

● Typologie entreprises* de bois-construction

* Entreprises répondantes à l'enquête, ayant toute ou partie de leur activité en bois-construction

Ancienneté des entreprises sur l'activité bois

Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC



Des entreprises présentes depuis longtemps sur le marché

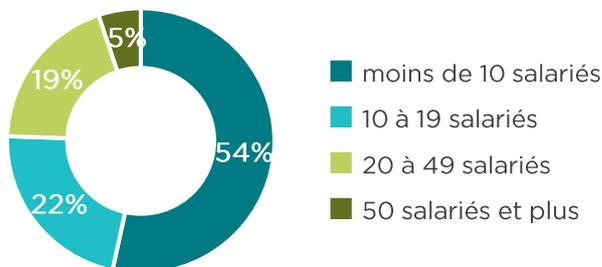
Trois entreprises sur cinq exercent une activité bois depuis plus de 10 ans.

La plupart des entreprises de menuiserie et la moitié des entreprises de 10 salariés et plus ont une activité bois depuis plus de 10 ans.

Les entreprises positionnées sur le marché du bois depuis moins de 5 ans sont plutôt des entreprises de construction bois (26%) et des petites entreprises (moins de 10 salariés).

Répartition des entreprises par taille salariale

Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC

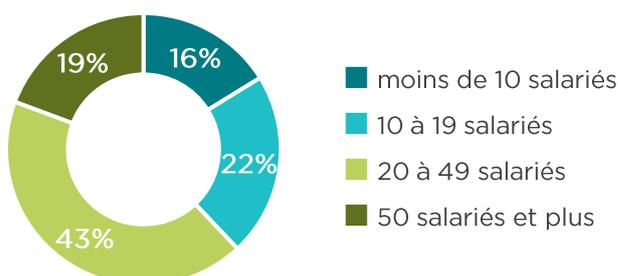


Un tissu économique de petites entreprises...

Plus de la moitié des entreprises ayant une activité bois-construction, même secondaire, comptent moins de 10 salariés. Les effectifs de ces entreprises ne représentent que 16% de la totalité des salariés.

Répartition des effectifs salariés selon la taille de l'entreprise

Unité : nombre de salariés - Source : Enquête CERC



...des effectifs salariés plus importants dans les PME

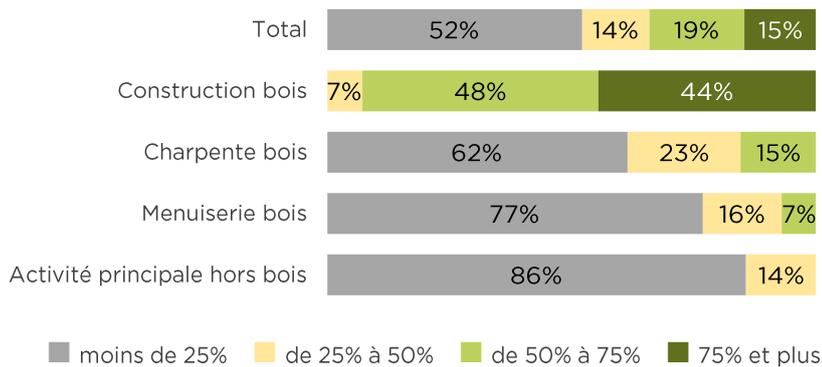
Les entreprises de plus de 50 salariés, (la catégorie la plus représentée étant celle des 50 à 100 salariés) comptabilisent 19% des salariés du secteur.

Les entreprises de 20 à 49 salariés ont le poids le plus important dans l'emploi.

● Un chiffre d'affaires de 83 millions d'euros en 2020

Part du chiffre d'affaires réalisé en construction-bois selon l'activité principale des entreprises

Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC

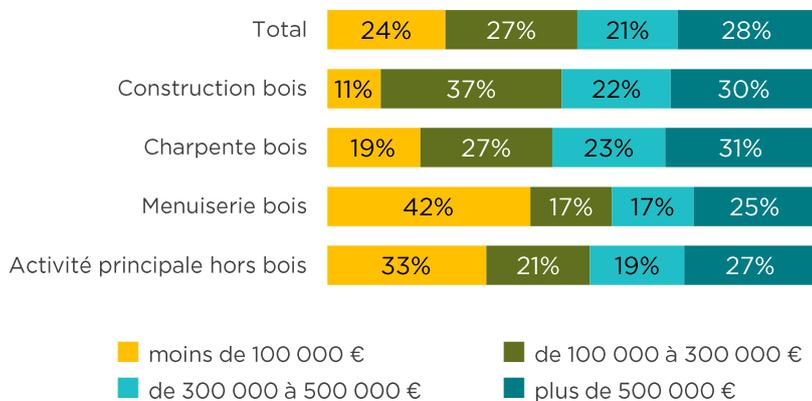


34% des entreprises du secteur bois-construction réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires en construction-bois.

27% du chiffre d'affaires total des entreprises est réalisé en construction-bois, soit près de 83 M€ en 2020 (estimation sur le chiffre d'affaires des 160 entreprises identifiées bois-construction). 70% de ce chiffre d'affaires construction-bois est réalisé par les entreprises spécialisées en construction-bois.

Montant des marchés auxquels les entreprises sont capables de répondre

Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC



Près de la moitié des entreprises sont à même de répondre à des marchés supérieurs à 300 000€

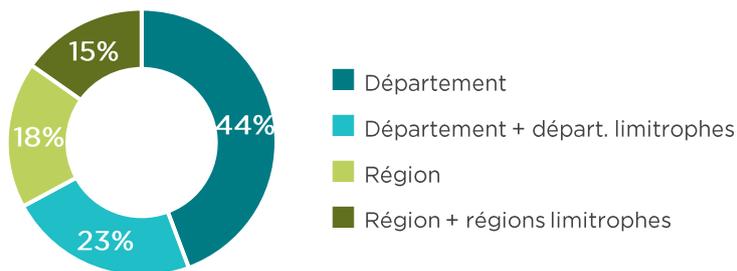
Près de 60% des entreprises de menuiserie ne travaillent pas sur des marchés supérieurs à 300 000€

À l'inverse, 11% des entreprises de construction-bois se positionnent seulement sur des marchés inférieurs à 100 000€.

● Un marché local et une cotraitance formelle ou occasionnelle relativement développés

Zone géographique d'intervention

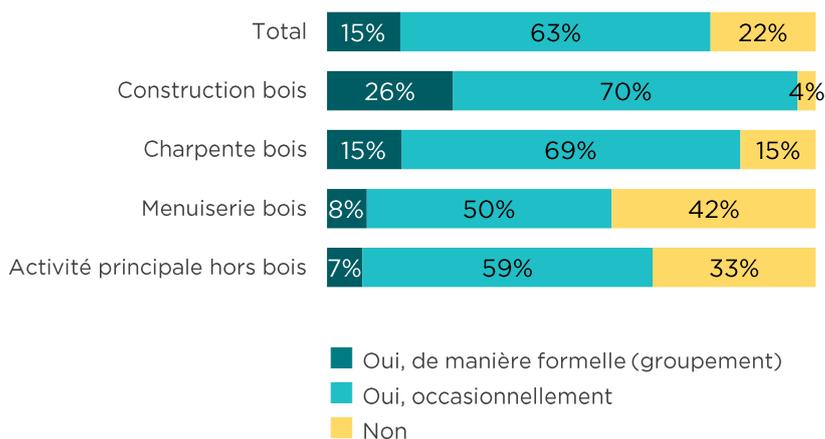
Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC



Le marché Bois construction est très localisé, l'échelon des départements et celui de la région est privilégié. Ainsi, 44% des entreprises n'interviennent que dans leur département. Toutefois, 15% des entreprises travaillent aussi dans les autres régions françaises ou autres pays limitrophes (Belgique). Ces entreprises ont souvent une activité principale construction-bois.

Groupement d'entreprises

Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC



Quand elles interviennent sur les marchés de travaux, près de quatre entreprises sur cinq travaillent en réseau (se groupant avec d'autres entreprises de manière occasionnelle ou formelle). Cette pratique est moins présente dans les entreprises de menuiserie (42% des entreprises ne travaillent jamais en réseau).

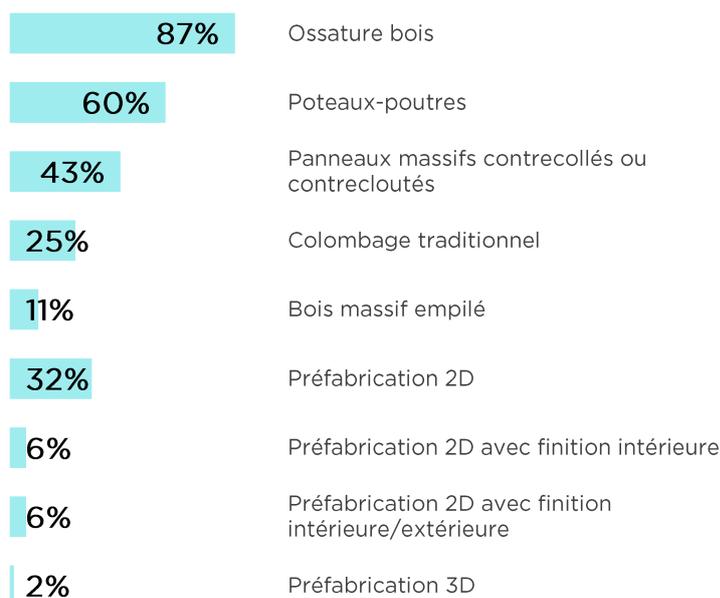
Les entreprises de construction-bois ont plus souvent recours au groupement formel (26%).

Les groupements se font généralement avec des entreprises spécialisées dans d'autres domaines du bâtiment : maçonnerie, plâtrerie, ... mais aussi avec des entreprises de construction généralistes.

● L'ossature bois est utilisée par 87% des entreprises de construction-bois

Systèmes constructifs utilisés par les entreprises de construction-bois

Unité : % d'entreprises - Source : Enquête CERC



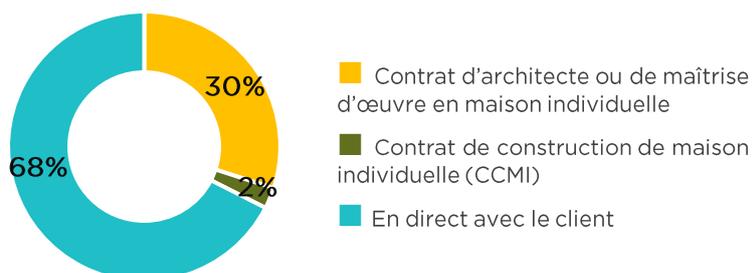
L'ossature bois est le système constructif le plus répandu : 87% des entreprises de construction bois l'emploient principalement dans la construction de maisons. La technique des poteaux-poutres est utilisée par 60% des entreprises de la région, plutôt pour des logements collectifs ou des bâtiments non résidentiels.

Concernant la préfabrication en atelier : 32% des entreprises ont recours à la préfabrication 2D (41% des entreprises l'utilisent pour des bâtiments non résidentiels et 27% pour des maisons) et 2% font appel à la préfabrication 3D.

90% des entreprises de construction-bois ont une activité de construction de maisons individuelles. 40% des entreprises construisent aussi, ou seulement, des logements collectifs et/ou des bâtiments non résidentiels.

Type de marché pour la construction de maisons individuelles

Unité : nombre d'entreprises CMIstes - Source : Enquête CERC



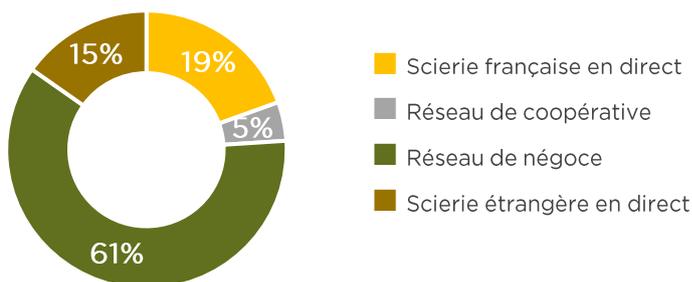
36% d'entreprises CMIstes

L'essentiel des modes de passation des marchés de la maison individuelle ne relève pas d'un contrat de construction spécifique : la négociation se fait en directe entre un maître d'œuvre (une entreprise) et un client (le maître d'ouvrage). Seulement 2% des entreprises sont en capacité de prendre en charge des projets de construction de maisons individuelles dans le cadre d'un contrat.

● Du bois de construction acheté principalement auprès des négoce

Répartition des achats de bois par type de fournisseur

Unité : % du volume de bois acheté - Source : Enquête CERC



46% des entreprises achètent du bois directement aux scieries françaises pour 19% du volume total de bois acheté.

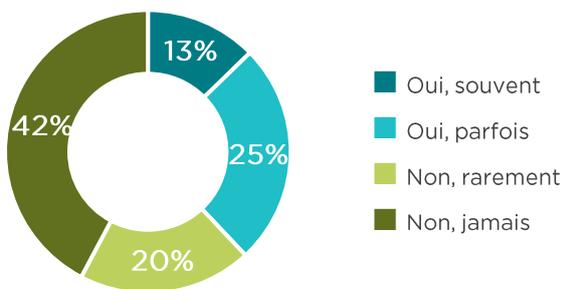
Les entreprises de charpente et de menuiserie bois achètent un tiers de leur bois aux scieries françaises.

88% des entreprises s'approvisionnent auprès des négoce .

Les négoce fournissent la moitié du bois des entreprises ayant une activité principale bois et 75% du bois des entreprises ayant une activité bois secondaire.

Demande clients d'utiliser du bois local

Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC



La demande concernant l'utilisation du bois local est globalement encore occasionnelle. Même si 38% des entreprises (près de deux entreprises sur cinq) déclarent avoir cette demande de la part de leurs clients (de manière régulière ou ponctuelle). Cette sollicitation varie selon le type d'entreprises. Elle est plus rare pour les entreprises ayant une activité bois secondaire : 72% des entreprises disent ne pas avoir de demande à ce sujet contre 36% pour les entreprises de menuiserie.



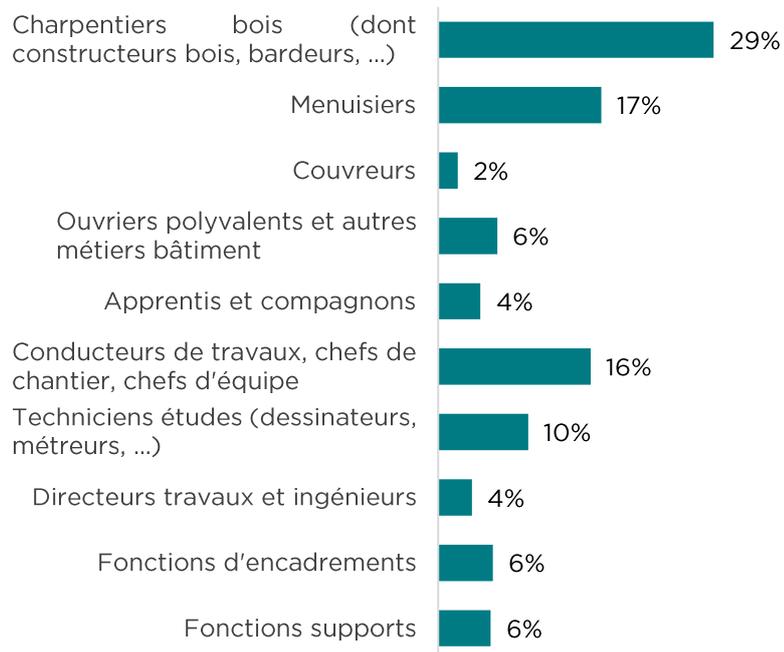
Le CEEB (centre d'étude de l'économie du bois) suit l'évolution du prix du bois dans sa publication « la mercuriale ». Retrouvez toutes les publications sur : www.ceebois.fr

● 13,5 salariés* en moyenne dans les entreprises ayant une activité bois-construction

* Effectif salarié toutes activités confondues dans les entreprises ayant toute ou partie de leur activité en bois-construction

Répartition des emplois (en ETP) des entreprises de bois-construction par métiers

Unité : % de salariés - Source : Enquête CERC

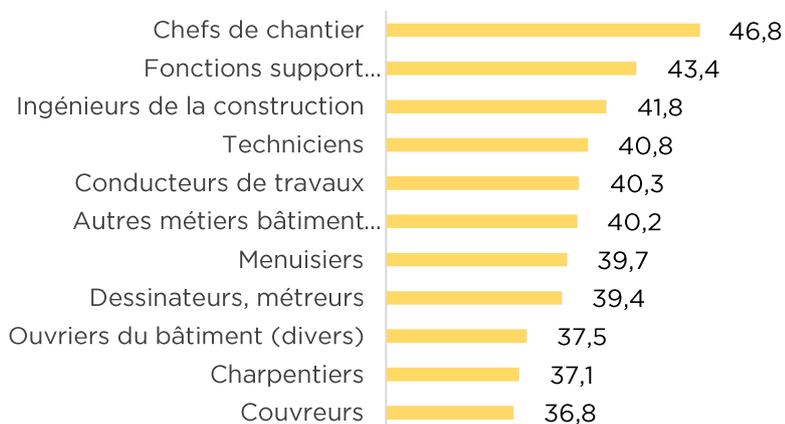


Trois métiers concentrent plus de 60% des emplois (en ETP) des entreprises intervenant sur le marché du bois-construction : 29% des emplois sont occupés par les charpentiers bois et 17% par les menuisiers. 16% des ETP concernent les conducteurs de travaux.

Les fonctions d'encadrement, de directeurs de travaux et d'ingénieurs ne représentent que 10% des emplois.

Âge moyen des salariés du bâtiment en Hauts-de-France

Source : UCF - toutes activités Bâtiment confondues



La moyenne d'âges salariés des entreprises de bâtiment est de 39,8 ans, tous métiers confondus.

Les entreprises du secteur bois-construction ont déclaré un âge moyen de leurs salariés de 35,5 ans (estimation).



LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION

● **1 entreprise sur 2 a des projets de recrutement en cours ou prévus sur les 12 prochains mois**

les recrutements prévus représentent **6%** de l'effectif salarié actuel

La moitié des entreprises envisagent de recruter

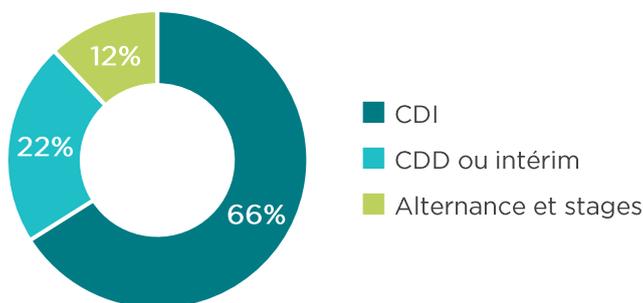
80% des entreprises de plus de 20 salariés ont des projets de recrutement contre 36% pour les entreprises de moins de 10 salariés.

Près de 60% des entreprises ayant une activité principale construction-bois ont des projets de recrutement.

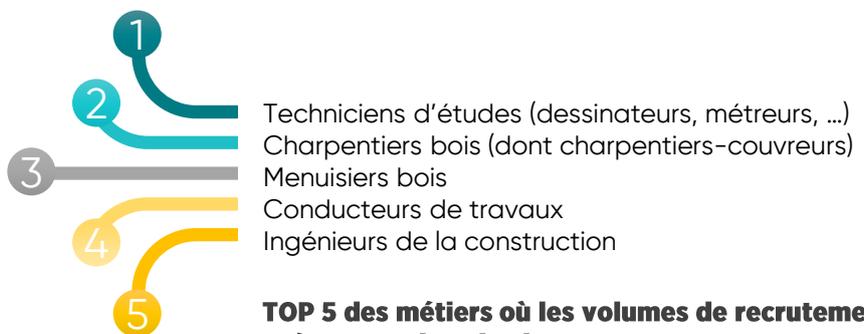
Les entreprises de menuiserie envisagent moins souvent de recruter (un tiers des entreprises).

Recrutements envisagés selon le type de contrat

Unité : % de projets - Source : Enquête CERC



Le CDI représente le principal mode de recrutement envisagé par les entreprises sur leurs projets en cours ou à venir dans les 12 prochains mois, devant le CDD ou l'intérim, et ce, pour l'ensemble des métiers.



TOP 5 des métiers où les volumes de recrutements prévus sont les plus importants

Unité : nombre de recrutements tous types de contrats
Source : Enquête CERC

● Des recrutements pour faire face à une hausse de l'activité, temporaire et durable

Raisons pour lesquelles sont envisagées des recrutements tous contrats et tous métiers confondus

Source : Enquête CERC

1

SURCROÎT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

HAUSSE DURABLE DE L'ACTIVITÉ / DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ

2

3

FAIRE FACE AU MOUVEMENT DE PERSONNEL (DÉPART EN RETRAITE, ...)

BESOIN D'ÉLARGIR LES COMPÉTENCES DANS LE CADRE DE NOUVELLES ACTIVITÉS

4

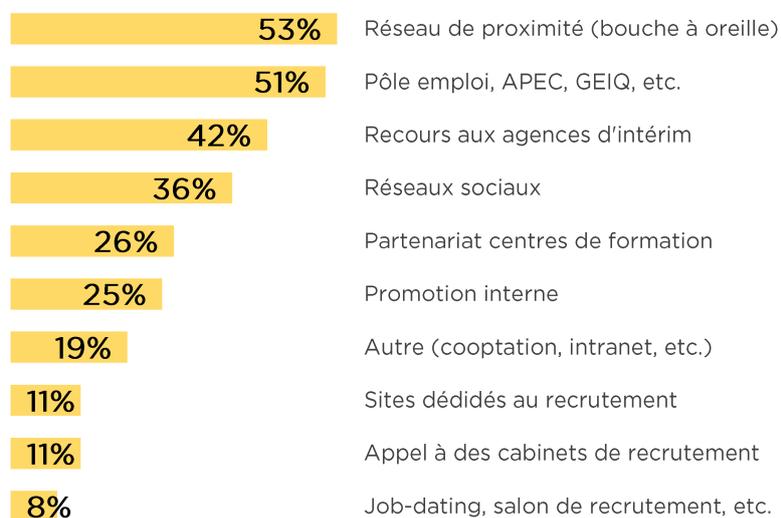
La hausse temporaire concerne toutes les entreprises quelle que soit leur activité principale. Pour y faire face, les entreprises envisagent des recrutements en CDD, intérim, mais aussi des contrats d'alternance et des CDI (55% des projets).

La hausse durable de l'activité et les mouvements de personnels concernent surtout les entreprises ayant une activité principale construction-bois. Des CDI sont principalement recherchés

● Les différentes méthodes de recrutement

Méthodes de recrutement

Unité : % d'entreprises - Source : Enquête CERC



Pour les recrutements, les entreprises combinent plusieurs moyens. 2,8 solutions sont citées en moyenne.

Plus de la moitié des entreprises a recours aux réseaux de proximité (connaissances, collaborateurs).

La promotion interne est davantage pratiquée par les entreprises ayant une activité bois secondaire, et dans une moindre mesure par les entreprises de construction-bois.

● Des difficultés de recrutement pour plus de 3 entreprises sur 4

Principales difficultés de recrutement

Source : Enquête CERC

1

Pénurie de candidat : pas de réponse aux offres

Des candidats qui manquent d'expérience ou de formation

2

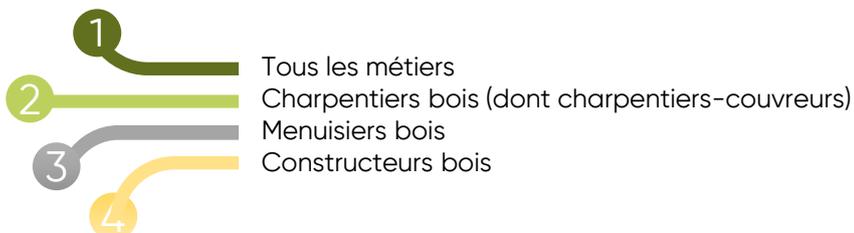
3

Des candidats qui ne répondent pas aux critères de l'entreprise



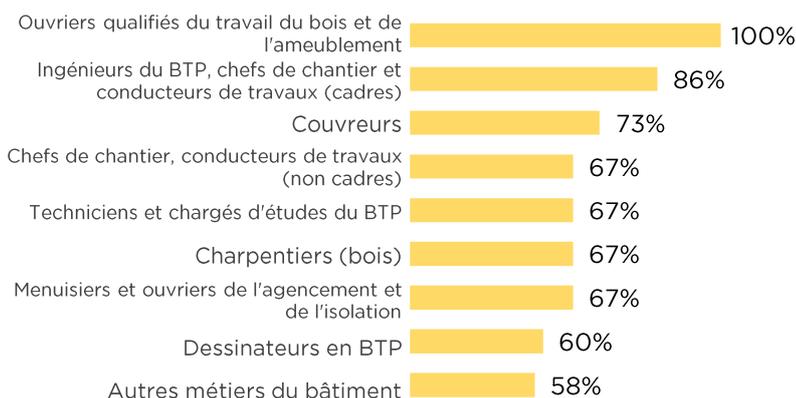
Métiers pour lesquels les entreprises rencontrent le plus de difficultés de recrutement

Source : Enquête CERC



Recrutements difficiles dans les métiers du Bâtiment

Source : Pôle emploi – enquête besoin en main d'œuvre (BMO)



Les $\frac{3}{4}$ des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement liées, en particulier, à un manque de candidats.

92% des entreprises ayant une activité principale charpente sont concernées par ces difficultés de recrutement

Les principaux problèmes rencontrés sont notamment : le manque de candidats (métiers / secteur non attractif) ; le manque d'expérience ; l'inadéquation des candidats au poste, à savoir, des candidats qui ne correspondent pas aux critères (manque de motivation, etc.).

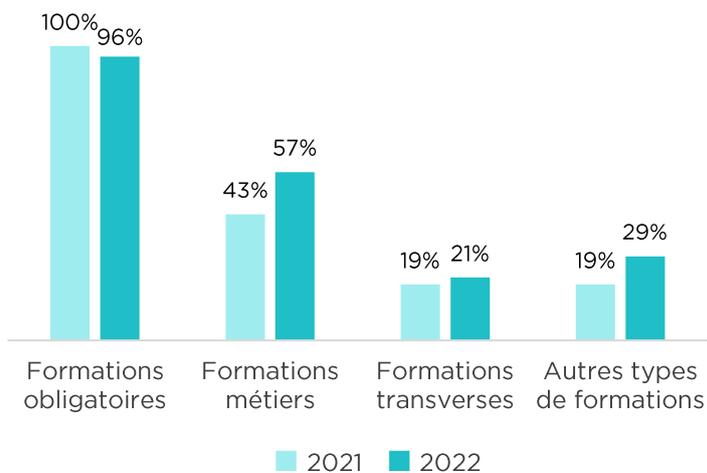
Les problèmes de recrutement sont identiques pour toutes les entreprises

Selon l'enquête Besoin en main d'œuvre 2021 de Pôle emploi, le taux de recrutements jugés difficiles affecte davantage les cadres et les ouvriers qualifiés.

● Des salariés formés en 2021 et/ou en 2022 dans 53% des entreprises

Types de formations entreprises qui ont/vont former

Unité : % d'entreprises - Source : Enquête CERC



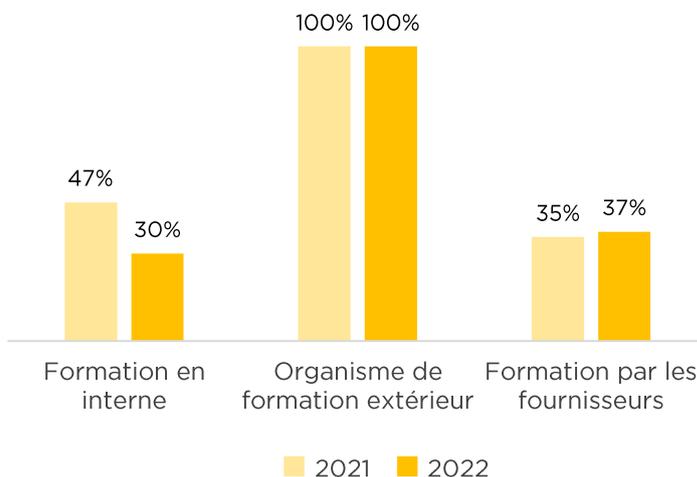
Plus de la moitié des entreprises ont envoyé des salariés en formation en 2021 ou vont en former en 2022. C'est davantage dans les entreprises de charpente, de l'ordre de 2 entreprises sur 3 (67%).

La nécessité ou l'opportunité de former des salariés varie selon la taille des entreprises. Ainsi, 39% des entreprises de moins de 10 ont formé en 2021 et/ou envisagent de former des salariés en 2022. Alors que 91% des entreprises de plus de 20 salariés l'ont fait en 2021 et/ou le feront en 2022.

La quasi-totalité des entreprises qui forment ont envoyé en 2021 et/ou projettent d'inscrire des salariés sur des formations obligatoires. En parallèle, plus de la moitié d'entre elles prévoient des formations métiers en 2022.

Modes de formation dans les entreprises qui ont/vont former

Unité : % d'entreprises - Source : Enquête CERC



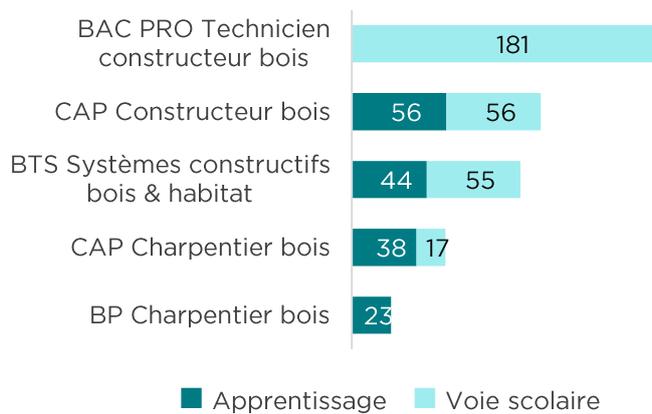
Toutes les entreprises qui ont, et/ou qui vont former des salariés ont recours aux organismes de formation extérieurs. La même tendance s'observe pour toutes les entreprises quelle que soit leur activité principale.

Près de 50% des entreprises qui ont formé des salariés en 2021 ont eu recours à la formation en interne, en plus des organismes extérieurs.

● 470 jeunes en formation initiale construction-bois et charpente

Jeunes en formation initiale par diplôme préparé

Unité : nombre d'élèves - Source : Rectorat 2018-2019, formations du CAP au BTS



En 2019, 470 élèves suivaient une formation au métier de charpentier ou de constructeur bois du CAP au BTS.

Les Hauts-de-France comptaient aussi 1 200 élèves en formation menuisier ainsi que plus de 900 élèves formés aux métiers techniques et études du BTP. Près de 200 suivaient une formation à l'encadrement de chantier du Bâtiment.

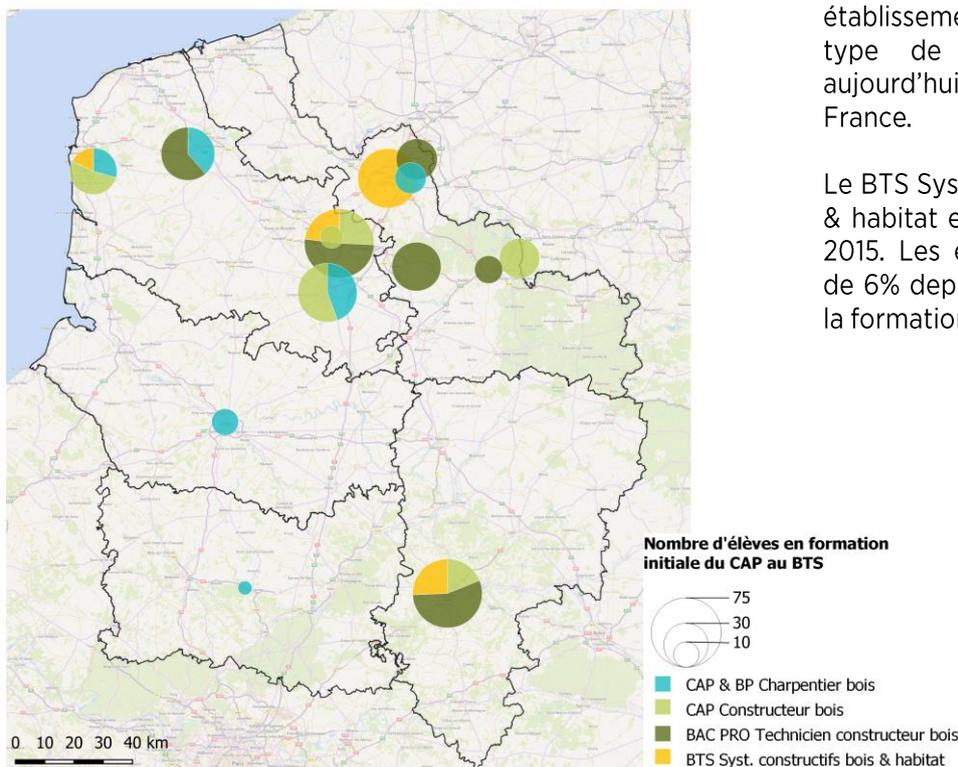
Les effectifs en formation charpentier sont en hausse constante depuis 2015, +19% en 4 ans.

Les effectifs en formation constructeur bois (CAP et Bac Pro) stagnent depuis 2015 (+2% en 4 ans). Avant 2015, 4 établissements proposaient ce type de formation, ils sont aujourd'hui 10 en Hauts-de-France.

Le BTS Systèmes constructifs bois & habitat existe en région depuis 2015. Les effectifs ont augmenté de 6% depuis la mise en place de la formation.

Nombre de jeunes en formation initiale par diplôme préparé et par commune de formation

Unité : nombre d'élèves - Source : Rectorat 2018-2019



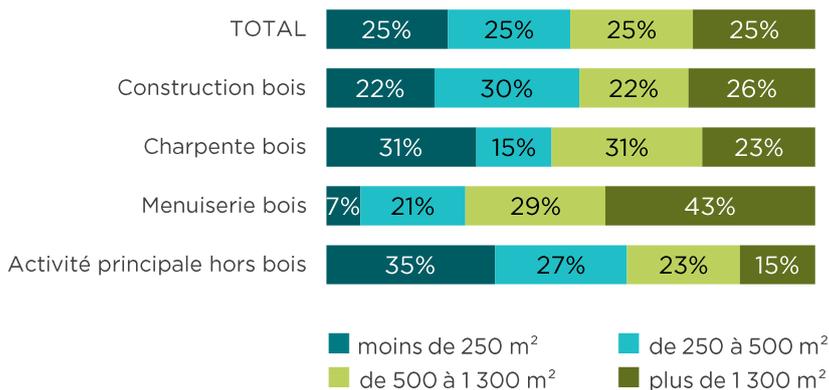


LES ÉQUIPEMENTS

● La moitié des entreprises ont des ateliers de plus de 500 m²

Surface des ateliers

Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC



La taille des ateliers des entreprises de bois construction est en moyenne de 1 300 m².

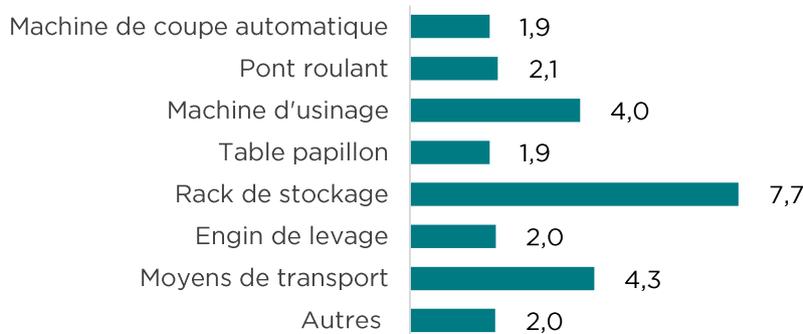
La médiane s'établissant à 500 m², 50% des entreprises ont des ateliers de moins de 500 m². 1/4 des entreprises ont des ateliers de 500 à 1250 m².

Les ateliers des entreprises de menuiserie sont les plus grands : 2 300 m² en moyenne (incluant parfois une activité de fabrication de menuiseries).

La taille maximum des ateliers est de 10 000 m² pour des entreprises de construction bois.

Nombre d'équipements moyen

Unité : nombre d'équipements - Source : Enquête CERC



En moyenne les entreprises disposent de 26 équipements. Elles ont toutes au moins un moyen de transport (en moyenne 4,3 véhicules).

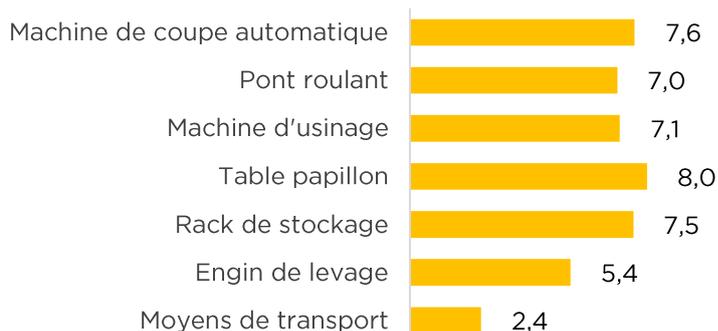
60% des entreprises disposent de rack de stockage et d'engins de levage et plus de la moitié a des machines d'usinage.

Les plus équipées sont les entreprises de menuiserie avec plus de machines d'usinage que la moyenne.

Les entreprises de construction-bois disposent de plus de racks de stockage.

Âge moyen des équipements en 2021

Unité : années - Source : Enquête CERC



En moyenne les équipements sont plus anciens dans les entreprises de menuiserie (6,7 ans) et les entreprises ayant une activité bois secondaire (8,7 ans).

● Des perspectives d'investissements en matériels et équipements

Investissements prévus à court terme (en 2022)

Unité : nombre d'équipements - Source : Enquête CERC



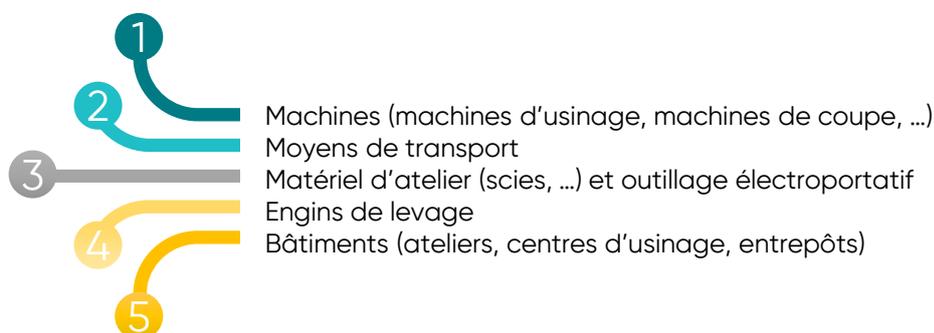
63% des entreprises ont prévu des investissements en 2022

Parmi celles-ci, 38% envisagent d'acheter un véhicule (le plus souvent un camion).

20% ont le projet d'acquérir ou d'agrandir un atelier ou centre d'usinage.

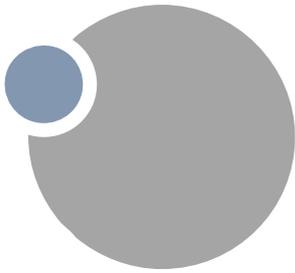
Investissements prévus à moyen terme (2023 et plus tard)

Unité : nombre d'équipements - Source : Enquête CERC



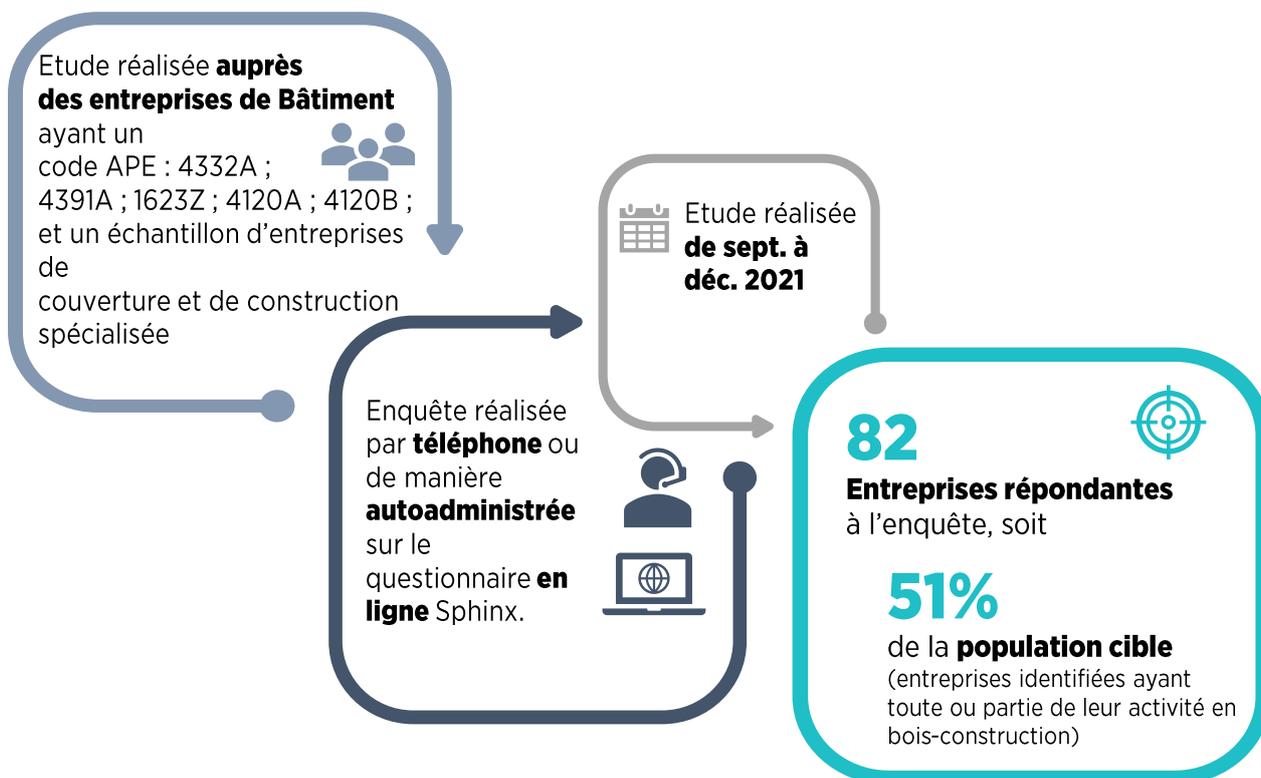
79% des entreprises ont prévu des investissements en 2023 ou plus tard

Parmi celles-ci, 26% envisagent d'investir dans des machines (renouvellement ou équipements supplémentaires).



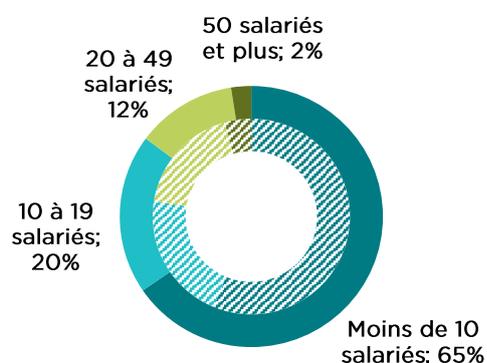
Approche méthodologique & caractéristiques de l'échantillon

● Méthodologie et caractéristiques de l'échantillon d'entreprises répondantes



Taille des entreprises de l'échantillon

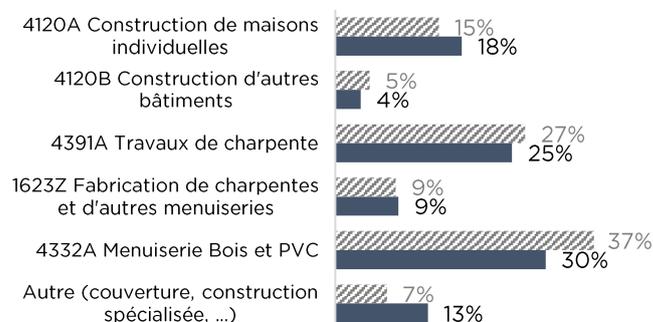
Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC



▨ Population cible ■ Echantillon

Structure de l'échantillon par rapport à la population cible par code APE

Unité : nombre d'entreprises - Source : Enquête CERC / SIRENE



▨ Population cible ■ Echantillon

Cette action bénéficie du soutien financier et de l'expertise de :



Avec le concours des membres de la CERC Hauts-de-France



CERC Hauts-de-France

Tél. : 03.20.40.53.39 | cerc.hauts-de-france@i-carre.net

www.cerc-hautsdefrance.fr